



ST JEAN-LACHALM



OCTOBRE 2009 - N° 14

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	
L'état civil	Couv.
Recensement de la population	Couv.
L'aménagement de bourg	P.1
Le parc éolien	P.2
Le déneigement	P.3
D'un sujet à l'autre	P.4-5
Les finances	P.6-7
Qualité de l'eau	P.8-9-10
La via ferrata	P.11
Un siècle de Conseil Municipal	P.12
Les chantiers de jeunes	P.13
La forêt	P.14
Le coin des associations	P.15
	P.16

Le Mot du Maire

Chers Amis,

La crise économique sévit depuis plus d'un an. Elle se traduit par un ralentissement de l'activité économique qui entraîne précarité et difficultés. Le milieu agricole doit faire face à une crise laitière qui demande une adaptation des exploitations et conduit à une remise en cause complète du système actuel.

Les réformes actuelles avec la suppression de la taxe professionnelle et l'apparition de la taxe carbone vont avoir une grosse incidence sur l'avenir de nos campagnes.

Face à cela, nous nous devons de réagir et de profiter de nos atouts.

Je reste persuadé que notre territoire en a, il suffit pour cela d'écouter nos visiteurs qui apprécient la nature et notre qualité de vie.

Les moyens modernes de communication permettent de travailler et de vivre à la campagne.

Le marché immobilier repart (demandes de locations, ventes de résidences). Le recensement avec une population qui se stabilise, l'augmentation des effectifs de l'école sont autant de signes positifs que nous devons d'accompagner.

L'implantation du parc éolien nous apporte des revenus, la mise en place de la via ferrata, un attrait touristique supplémentaire, l'aménagement de bourg, un environnement plus agréable. Cela constitue autant d'éléments favorables au développement de notre commune.

La Communauté de Communes va mettre en place une OPAH, cela vous permettra de bénéficier d'aides pour aménager l'habitat, à vous de saisir cette opportunité.

Paul BRAUD

REDACTION – DIFFUSION
Mairie de St-Jean-Lachalm
Paul BRAUD – Patrice EXBRAYAT
Abel FAYOLLE – Annick JOURMARD
Bruno PESENTI - Josette SARRET

COMPOSITION et IMPRESSION
DE LA COUVERTURE
Imprimerie Jeanne d'Arc
25 Rue de la gazelle
43001 – LE PUY EN VELAY
Tél : 04 71 02 11 34 Fax : 04 71 02 00 59

Reproduction même partielle interdite
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2009
N° de série :
ISSN 1627 - 5683
L'imprimeur décline toute responsabilité
pouvant résulter de erreurs ou omissions qui,
malgré les soins apportés à la rédaction, auraient
pu se produire.

La Mairie est ouverte
LUNDI MARDI MERCREDI
JEUDI VENDREDI de 9 h à 12 h
Tél. : 04 71 57 57 27
Fax : 04 71 57 55 43
mairie.stjeanlachalm@wanadoo.fr

L'état civil en 2008

Naissances

22 01 2008 SIMON BERANGER
13 04 2008 MAXENCE DUGUA
22 04 2008 DORIAN GORY
03 07 2008 MARINE BOURDENET
21 12 2008 MAËL SARRET

Mariages

03 05 2008 DENIS MOURGUES & BEATRICE DUMAS

Décès

30 01 2008 RENEE BELLEDENT (80 ANS)

Inhumation

12 02 2008 IRENEE BELLEDENT
24 05 2008 JEAN PAUL MAILHES

Parrainage Civil

23 08 2008 VITALIS PAYS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le dernier recensement de la population a eu lieu en Janvier et Février 2008. La population municipale est de 282 habitants, soit une densité de 8.1 habitants au Km². Une population qui est restée stable depuis le dernier recensement de 1999.

Ceci est encourageant car c'est le premier recensement où nous observons une hausse.

La population légale de la commune recouvre trois catégories de population.

- la population municipale : 282
- la population comptée à part : 10
- la population totale : 292

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune. La population comptée à part comprend les personnes recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur la Commune : personnes en maison de retraite, les élèves ou étudiants majeurs de moins de 25 ans qui ont leur résidence familiale sur la commune mais qui résident dans une autre commune du fait de leurs études.

La population totale de la commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

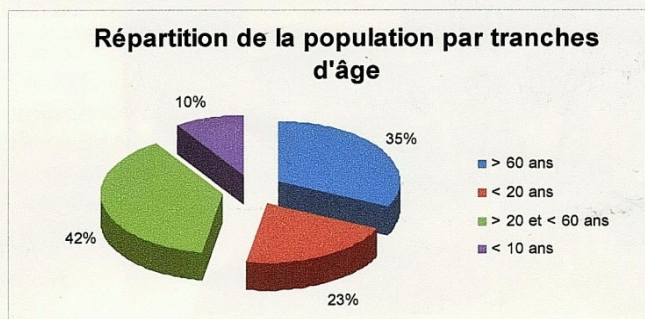
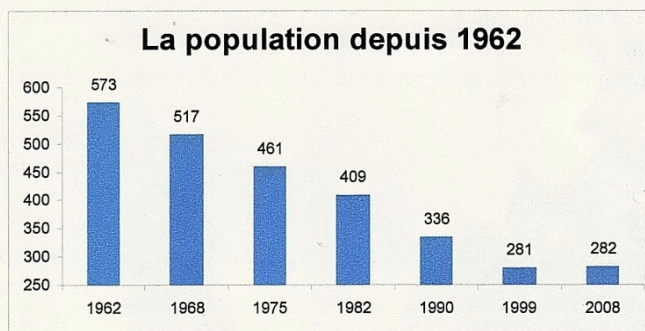
La population totale sert de référence pour les textes législatifs et règlementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.)

En revanche, la population municipale est utilisée pour la présentation des statistiques.

Evolution des logements depuis 1999 :

Années	Nombre de logements	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Logements non enquêtés*
1999	222	116	68	38	
2008	232	124	78	27	3

* Ce sont les personnes qui étaient absentes au moment du recensement mais qui sont comptées dans la population municipale.



La moyenne d'âge de la population est de 44.5 ans.

L'Aménagement du bourg

Dans le cadre de la création d'un parc éolien sur la commune nous avons pris l'engagement d'affecter une partie des redevances locatives à l'aménagement du bourg.

En 2007, une étude avait été réalisée par le cabinet géomètre Couet en collaboration avec l'architecte paysager Carine Drouin. Celui-ci assurera la Maîtrise d'œuvre. Le projet a été présenté à la population en Mairie le mercredi 9 septembre

*Traversée du
Bourg en 1955*



Ces travaux ont pour but de rendre notre bourg plus accueillant et de mettre en valeur notre patrimoine tout en sécurisant la circulation.

L'idée générale est de valoriser la place de l'église tout en conservant l'aspect rural de notre village.

La rue centrale sera mise en valeur par la construction de deux caniveaux en pavés. La place sera aménagée avec une grande esplanade plantée d'arbustes.

Les arbres seront repositionnés pour permettre une meilleure vue de l'église.



L'appel d'offre pour ces travaux a été lancé début octobre 2009.

L'objectif est de démarrer les travaux en avril 2010.

Ceux-ci devraient s'étaler sur l'été et l'automne prochain.

*Projet d'aménagement futur
réalisé par Carine Drouin*

Le parc éolien

Mis en service industriel le 1^{er} janvier 2009, le parc éolien de Saint Jean a été inauguré officiellement le 4 septembre dernier à l'invitation du propriétaire la société Devès Energie. La population a pu en profiter pour visiter une éolienne.



Le député Jean PRORIOU et le sénateur Adrien GOUTEYRON ont effectué une visite complète des installations.



La production attendue du parc éolien est de 36 000 000 de Kw/h sur un an, équivalent de la consommation de 12 000 foyers (population de la ville du Puy hors chauffage). Sur les 6 premiers mois de l'année la production était excédentaire de 20 à 30 % sur les prévisions. Par contre, depuis le 20 juin la production a été très faible (comme partout en Europe). Une étude acoustique sur l'incidence du parc sur les villages voisins était prévue au printemps. Elle est en cours de réalisation en octobre pour être réalisée à la période la plus ventée. La production de la toiture photovoltaïque a été supérieure aux prévisions.

La commune a pris en charge le fonctionnement de la maison du vent cet été avec l'organisation d'une visite tous les vendredis. La Communauté de communes participe au coût de l'opération.

Le déneigement

L'hiver dernier a été particulièrement rigoureux avec de grosses chutes de neige

Notre employé a fait le maximum pour maintenir les routes ouvertes et praticables.

Hélas on ne peut pas être partout en même temps 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

A compter de cet hiver, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- Certaines routes ne seront plus déneigées
 - Route de Sansaguet à la RD 333
 - Route de Sansac à Belvezet
 - Route de la Glotonie au bourg

L'objectif est que chaque village ait un accès déneigé le plus tôt possible et que celui-ci reste le plus longtemps dégagé. Cela nous a conduit à ne plus ouvrir les routes les plus sensibles à la burle. Des panneaux informant les usagers ont été posés avant l'hiver.

Si vous vous engagez sur ces routes non déneigées ce sera à vos risques et périls.

- Le circuit de déneigement est le suivant :

Départ du garage : 4 heures30 => Conil => RD 589 => Conil => Le bourg => Vabrettes => Arsac
=> Le villard => Séjallières => Sansac => Pont du pichier => Prunet => Pont du pichier => Sansac
=> Sansaguet => Séjallières => Le villard => Croisement RD34/333 => Fontfreyde => Belvezet
=> RD 333 => Rossignol => La Glotonie => RD 333 => Le bourg => Retour garage : 9 heures

En cas de neige ou tourmente il y a un passage le matin. Si nécessaire, un deuxième passage a lieu en fin d'après midi (départ 15 heures 30 suivant le même circuit).



Le circuit a été conçu pour permettre un passage aller-retour sur l'ensemble de nos routes communales.

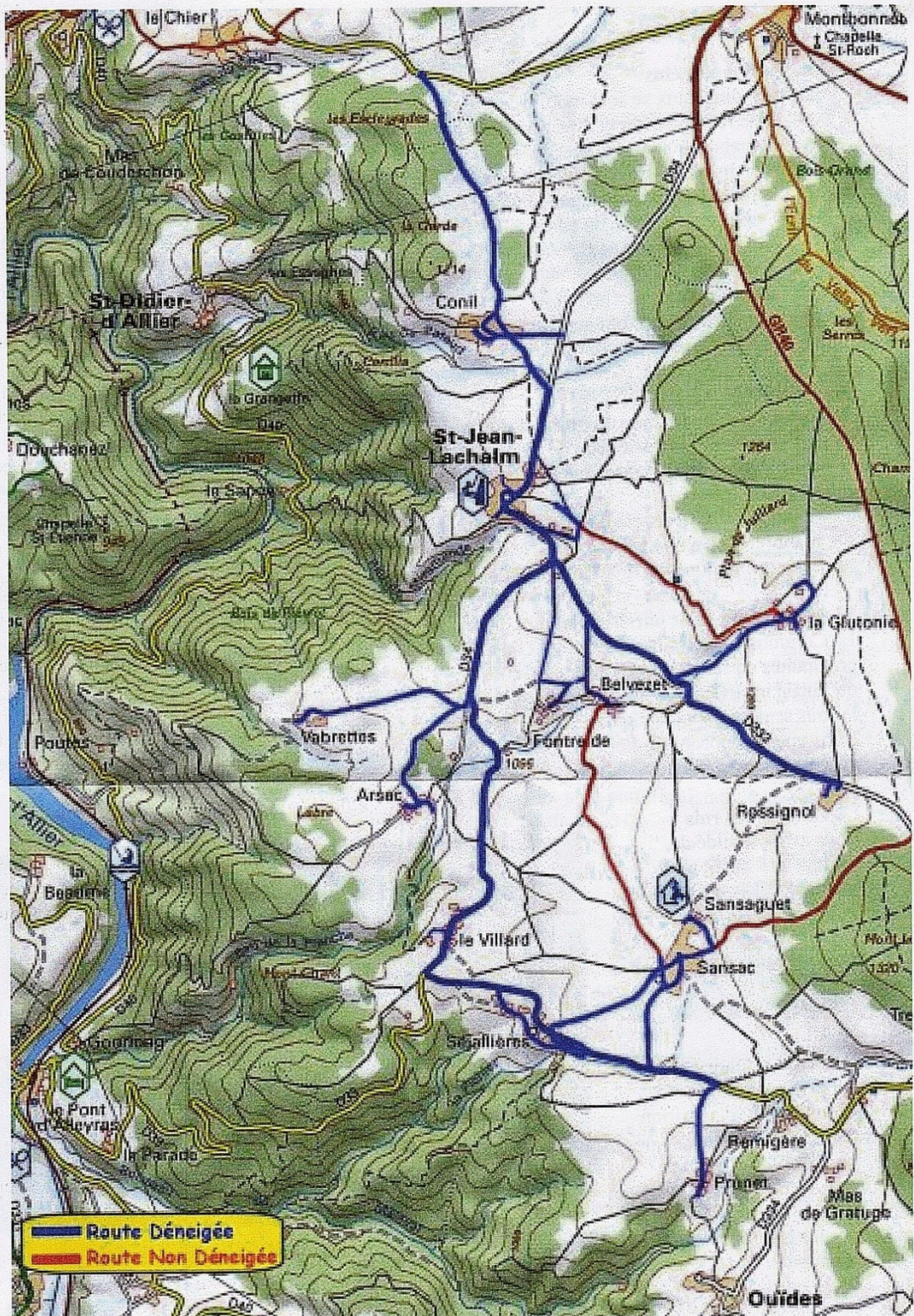
En cas d'urgence, l'employé et les engins sont mis à disposition des services de sécurité. Dans ce cas, l'intervention sur les routes serait décalée.

L'employé doit aussi respecter la réglementation sur les heures de conduite et les périodes de repos.

Nous assurons encore le déneigement du village de Prunet en 2009 – 2010. La mairie d'Ouides va chercher une solution pour l'hiver prochain ce qui devrait réduire notre parcours.

La commune a signé une convention avec la société DEVES ENERGIE pour assurer l'ouverture des pistes pour accéder aux éoliennes. Ces interventions payantes ne sont pas prioritaires et seulement réalisées en cas de nécessité.

La commune a obtenu une subvention DGE de 3 925 € pour l'achat d'une étrave et de chaînes à neige. Nous attendons une subvention du Conseil Général pour réaliser l'investissement qui devrait être fait en 2010.



D'un sujet

Mobilisation des élus

Vos élus municipaux se sont mobilisés à maintes reprises cette année pour défendre leur territoire :

- Une réunion avec la direction de la poste à Costaros pour demander le maintien des moyens actuels et éviter la réduction des heures d'ouverture au public.
- Défense du barrage de Poutès avec de nombreuses participations au comité de soutien pour le maintien du barrage et la manifestation devant la Préfecture début 2009.
- Défense de la ligne de chemin de fer Paris-Nîmes avec la participation à la manifestation entre Langogne et la Bastide Puy Laurent (48).
- Soutien et accompagnement du collectif PPVV pour s'opposer à la création d'une décharge au Ronzet près de Cayres.

Quelques habitants nous ont accompagnés à chacune de ces manifestations, il est important, pour nous, de se sentir soutenu pour défendre notre territoire.

Incivilités

Nous vous avons fait part de nos remarques sur le précédent bulletin avec la mise en place de dépôts de pierres et la demande de respecter notre environnement. Malgré cela, certains continuent avec des dépôts de tous matériaux un peu partout, des dégradations sur les panneaux de signalisation....

Une plainte a d'ailleurs été déposée à la gendarmerie contre une personne qui avait été vu.

De nombreuses demandes nous ont été formulées par des habitants pour être plus sévère. Les mesures seront donc encore plus draconiennes à l'avenir.

L'entretien du petit patrimoine

La Communauté de Communes a fait un effort important pour rénover le petit patrimoine sur les communes du territoire et notamment chez nous. Or, un récent diagnostic a mis en évidence qu'aucun entretien n'avait été fait et que certains éléments avaient retrouvé leur état initial. Il nous semble dommage qu'aucun effort ne soit fait pour sauvegarder ce petit patrimoine. Nous vous proposons de faire une journée nettoyage au printemps prochain pour le lundi de Pâques avec un repas en commun à midi pour les bénévoles.

La Galette des rois

Nous avons décidé de renouveler l'après midi galette des rois qui avait eu un grand succès en janvier dernier.

Nous vous invitons à réserver la date du 9 janvier pour venir fêter l'épiphanie avec nous.

Nous vous invitons à réserver auprès du secrétariat et restons à votre disposition pour vous véhiculer.



Tous les habitants sont les bienvenus. Cette journée sera l'occasion pour les nouveaux résidents de la commune de faire connaissance.

à l'autre

Mouvement de personnel

Pour aider notre employé dans sa tâche, nous avons choisi de faire appel à un contrat CAE. Jean Michel Rodriguez a été embauché pour une période de 6 mois à compter du 1 avril 2009 et raison de 24 heures par semaine et nous avons renouvelé son contrat d'un an.

A l'école, à la rentrée 2009, nous avons renouvelé pour un an le contrat d'Annie MAGNIER et Agathe JULIEN PAGES a été embauchée en CAE pour 6 mois que nous espérons renouveler jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Consommation électrique

Nous sommes en plein grenelle de l'environnement, une analyse de la consommation électrique de la commune a été faite.

La consommation annuelle est de 173 138 Kw sur la dernière année dont 77 887 Kw pour l'éclairage public.

Le coût en électricité d'une lampe est de l'ordre de 30 € par an, la commune en possède 210.



Cela nous incite à renouveler nos lampes car les nouvelles générations au sodium consomment beaucoup moins (70 W contre 125 W pour les anciennes) et ont une luminosité (lux) plus importante mais orangée.

Nous allons poursuivre le renouvellement sur les villages de Sansac, Belvezet et Fontfreyde.

En même temps que nous remplaçons les lampes, les systèmes de commande sont aussi revus et les traditionnels lumandars qui fonctionnent sur la luminosité sont remplacés par des horloges électroniques plus fiables.

Ce type d'équipement peut aussi permettre de faire une coupure en cours de nuit. De nombreuses communes expérimentent ce fonctionnement et les usagers en sont plutôt satisfaits. Nous tenterons sur notre commune une coupure de 2 heures à 4 heures à partir de 2010.

Changement des compteurs d'eau

Les compteurs sont garantis et fiables pendant 15 ans. Un décret parut en 2008 oblige les distributeurs à remplacer les compteurs de plus de 15 ans avant 2012.

Nous allons en 2010 remplacer au moins tous les compteurs de plus de 20 ans et poursuivre en 2011 l'opération pour être conforme à la loi.



Repas des aînés

Comme chaque année il aura lieu le dimanche 22 novembre 2009 au restaurant CHACORNAC-LEYTON.

Les personnes invitées sont les personnes inscrites sur la liste électorale de la commune qui ont 65 ans dans l'année. Les conjoint(e)s ne répondant pas aux conditions peuvent se joindre au repas moyennant participation.

Les finances

Le budget de fonctionnement est relativement stable.

Au niveau des recettes il faut noter :

Les subventions et dotations de fonctionnement ont augmenté de 3,8%.

L'augmentation des impôts a été de 3,3 % en 2008 avec les nouvelles constructions.

Les loyers des logements du presbytère et les locations de la salle polyvalente ont permis d'augmenter les revenus des immeubles de plus de 65%.

La commune n'a pas sollicité le remboursement anticipé du Fonds de Compensation de la TVA dans le cadre du plan de relance de l'Etat car il fallait s'engager à réaliser autant d'investissements que sur les 3 dernières années, ce qui n'était pas possible pour nous.

En 2008 et 2009, la commune n'a pas réalisé d'emprunts et a réussi à autofinancer ses investissements.

Les budgets annexes

La Caisse des écoles

Télécommunication	337,39 €
Fournitures scolaires	1 404,18 €
Dépenses de fonctionnement	1 741,51 €
Excédent antérieur au 01/01/2008	217,26 €
Subvention communale	1 575,00 €
Recettes de fonctionnement	1 792,26 €
Excédent de fonctionnement au 31/12/2008	50,69 €

Le Centre Communal d'Action Sociale

Charges sociales	153,00 €
Repas et cadeaux	1 370,09 €
Dépenses de fonctionnement	1 523,09 €
Subvention communale	1 500,00 €
Excédent antérieur au 01/01/2007	620,73 €
Recettes de fonctionnement	2 120,73 €
Excédent de fonctionnement au 31/12/2007	597,64 €

Le lotissement

Le budget s'équilibre à 132 684 € en fonctionnement et 93 151 € en investissement.

Les principales opérations qui le caractérisent sont des travaux pour 83 542 €, des ventes de terrain pour 39 533 € et la réalisation d'un prêt pour le financement des travaux de 100 000 € à la Banque Populaire du Massif Central. Les autres opérations sont des écritures de régularisation.

Le Compte Administratif 2008

LE FONCTIONNEMENT

	2007	2008
Remb. salaires (emplois aidés-service des eaux)	15 366,27 €	26 491,72 €
Produits des services ou domaines	32 654,22 €	22 324,81 €
Impôts et taxes	108 663,03 €	112 767,31 €
Dotations et participations	133 910,00 €	138 318,00 €
Autres produits de gestion	26 112,51 €	43 225,46 €
Produits exceptionnels	12 364,21 €	21 592,88 €
Recettes de fonctionnement	329 070,24 €	364 720,18 €

	2007	2008
Charges à caractère général	66 456,89 €	69 145,18 €
Charges de personnel	77 954,44 €	85 661,71 €
Autres charges de Gestion courantes	27 558,85 €	37 051,42 €
Charges financières	21 298,76 €	33 091,28 €
Charges exceptionnelles	5 338,30 €	15 208,64 €
Dépenses de fonctionnement	198 607,24 €	240 158,23 €

Excédent de fonctionnement : 124561,95 €

LES INVESTISSEMENTS

Prélèvement sur excédent de fonctionnement	26 219,90 €
Excédent de fonctionnement année précédente	130 463,00 €
Subventions d'équipements	51 915,51 €
Vente de foncier	15 208,64 €
Fonds de compensation de la T.V.A.	19 606,00 €
Caution	879,82 €
Emprunts	0,00 €
Recettes d'investissement	244 292,47 €

**Excédent 2008 :
98 342,05 €**

Remboursement capital d'emprunts	92 592,62 €
Remboursement Caution	858,82 €
Immobilisations en cours (bâtiments - réseaux)	150 841,43 €
Dépenses d'investissement	244 292,87 €

Le budget de l'eau et de l'assainissement

LE FONCTIONNEMENT

	2007	2008
Electricité, fournitures, analyses,...	11 972,71 €	14 754,88 €
Frais financiers	14 576,31 €	14 617,73 €
Remboursement main d'œuvre communale	5 984,00 €	7 200,00 €
Taxes et cotisations	1 489,30 €	2 914,59 €
Amortissements	9 654,00 €	9 654,00 €
Dépenses de fonctionnement	43 676,32 €	49 141,20 €

	2007	2008
Redevances	25 598,40 €	30 484,24 €
Remboursement de travaux	3 990,10 €	15 187,76 €
Subvention de la commune		5 000,00 €
Remboursement d'assurance		1 587,93 €
Amortissement des subventions	10 556,00 €	7 712,51 €
Recettes de fonctionnement	40 244,50 €	59 972,44 €
Excédent ou déficit fonctionnement Annuel	-3 431,81 €	10 831,24 €
Excédent ou déficit fonctionnement cumulé	-9 740,58 €	1 090,66 €

LES INVESTISSEMENTS

Remboursement capital d'emprunts	89 131,35 €
Travaux	54 702,99 €
Déficit d'investissement au 01/01/2008	219 264,40 €
Amortissement subventions	7 712,51 €
Dépenses d'investissement	370 811,15 €

Subventions d'équipements	164 201,92 €
FC TVA	44 877,00 €
Emprunts	110 000,00 €
Amortissement	9 654,00 €
Recettes d'investissement	328 732,92 €
Déficit d'investissement au 31/12/2008	42 078,23 €

Le déficit d'investissement a été comblé en 2009 par le versement des subventions du Conseil Général 30 079 € et par le fonds de compensation de la TVA 47 594 €.
Il a été réalisé un emprunt de 110 000 € à 5,35 % au Crédit Mutuel pour permettre d'équilibrer le budget investissement.

QUELLE EAU BUVEZ VOUS

SAINT JEAN LACHALM

Distribution
LE BOURG

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Recherche de micro-organismes : indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité mesuré sur cinq ans : 72 %

Limites de qualité : 0 germe/100ml

QUALITE BACTERIOLOGIQUE SATISFAISANTE

sur les cinq dernières années.

Sauf incidents occasionnels, les eaux distribuées sont indemnes de germes indésirables.

MINÉRALISATION

Exprimée par la dureté de l'eau (ou TH)

= teneur en calcium et magnésium dans l'eau.

Valeurs mesurées : mini : 6,8 °F - maxi : 7,7 °F - moyenne : 7,4 °F

Références de qualité : mini : aucune maxi : aucune

Eau très peu calcaire

pouvant favoriser la dissolution des conduites métalliques.

Eau naturellement agressive.

TURBIDITÉ

Matières en suspension dont l'excès donne un aspect trouble à l'eau

Valeurs mesurées : mini : 0,1 NFU - maxi : 0,7 NFU - moyenne : 0,3 NFU

Références de qualité : maxi : 2 NFU

Aucun dépassement de la référence de qualité n'a été observé.

NITRATES

Elément provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels

Valeurs mesurées : mini : 20,6 mg/l - maxi : 31,8 mg/l - moyenne : 26,5 mg/l

Limites de qualité : mini : aucune maxi : 50 mg/l

Moyenne supérieure à la valeur guide (> 25 mg/l),
mais inférieure à la limite maximale autorisée (< 50 mg/l).
Niveau acceptable au plan sanitaire.

CONCLUSION

RESEAU FIABLE EAU DE QUALITE SANITAIRE SATISFAISANTE

A noter une teneur en nitrates non négligeable
restant acceptable sur le plan sanitaire.

Egalement, si vous avez des canalisations en plomb
et dans l'attente de leur remplacement, laissez couler l'eau plusieurs minutes
avant de l'utiliser pour la boisson.



BILAN 2008

GESTIONNAIRES

Maitre d'ouvrage

MAIRIE DE SAINT JEAN LACHALM

Exploitant

MAIRIE DE SAINT JEAN LACHALM

RESSOURCES

Vous êtes alimentés par 2 captages

SEJALLIERES INFÉRIEUR

Mise en place des périmètres de protection
réglementaires effectués.

SEJALLIERES SUPÉRIEUR

Mise en place des périmètres de protection
réglementaires effectués.

TRAITEMENT

Votre eau est traitée par :

- RESERVOIR LA GLUTONIE

Traitement simple

- ULTRA-VIOLET (HG BASSE PRESSION)

Ce bilan a été établi
à partir des
prélèvements effectués
à la diligence de la
DDASS
entre 2004 et 2008



Après plusieurs jours
d'absence, purgez vos
conduites avant de
prélèver de l'eau destinée
à la boisson.



Consommer
exclusivement l'eau du
réseau d'eau froide.
Si vous le conservez,
placez-la au frais dans un
récipient fermé (pas plus
de 24 heures).



L'eau distribuée est peu
minérale. Un apport
complémentaire est
conseillé pour une
prévention optimale de
la carie dentaire.

Demandez conseil à
votre médecin traitant ou
à votre dentiste.



La saveur ou la couleur
de l'eau distribuée change ?

**SIGNELEZ-LE A VOTRE
DISTRIBUTEUR D'EAU**
(voir facture d'eau)

Ces informations sont fournies par le DDASS de Haute-Loire
en application du code de la santé publique.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de la DDASS
peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

DDASS de HAUTE-LOIRE Service
Santé-Environnement
3, Rue de Vienne - 43000 LE FUY EN VELLAY
Tel : 04.71.07.34.00

La via ferrata

L'ouverture de la via ferrata a eu lieu le 2 mai.

La voie a été équipée par Roc Aventure (entreprise de Briançon) qui a défini le tracé, implanté les câbles et toute la sécurité.

D'origine italienne les « via ferrata » sont des itinéraires rocheux entièrement sécurisés par un câble et des marches métalliques. Parfois on y trouve des tyroliennes ou des ponts de singes.

Sur le site de Saint Jean lachalm trois itinéraires ont été créés :

- La voie verte équipée tout public et pour les enfants à partir de 6 ans la hauteur est de 50 mètres et la longueur de 250 mètres
- La rouge pour les adultes, la hauteur est de 150 mètres et la longueur de 350 mètres
- La noire destinée aux spécialistes et expérimentés qui a une hauteur de 150 mètres et une longueur de 350 mètres.

L'inauguration officielle a eu lieu le 15 juin en présence de M. André Chapaveyre vice-président de la région Auvergne et des élus de la Communauté de Communes qui assure la gestion de cet équipement.



Sébastien Messenger guide de sports de montagne et nature qui habite à Alleyras a organisé ce jour là, un après midi d'initiation sur le site.



Il se tient d'ailleurs à la disposition de tous les groupes qui veulent se faire accompagner sur le site.

Ce site est libre d'accès et vous pouvez y aller sans guide, il est indispensable d'avoir les équipements de sécurité.

La communauté de communes a acheté des équipements de sécurité (casques, baudriers, langes) qui sont en location au bar restaurant Chacornac Leyton.

Depuis la mise en service il y a eu plus de 800 locations de matériel et près de 3 000 personnes sont venues sur le site (on évalue que les $\frac{3}{4}$ des pratiquants de cette activité ont leurs propres équipements).

Un siècle de décisions du Conseil municipal

1909

Réparation urgente à la vicairie avec la réalisation d'un béton à la cuisine et à l'entrée.
Projet de création de lavoir et fontaine à Fontfreyde pour 3 035 anciens francs.

1919

Construction d'un four à Conil par Bonhomme Henri artisan à Séjallières.
Construction d'un four au Bourg par Planchon Joseph du bourg pour la somme de 3 870 AF (anciens francs).
Remplacement des bacs en bois de la fontaine de Belvezet par de nouveaux bacs en bois.
Construction du lavoir de la Glutonie.

Renouvellement du Conseil Municipal le 30 novembre et 7 décembre.
Maire : PEYRON Emile Viron, adjoint : PEYRON Emile Rivet.
Conseillers : NARCE Pierre, BOUCHET Eloi, BESQUEUT Félix, MERLE Camille, MICHEL Pierre, BONHOMME Louis, ROUSSET Prosper, VIGOUROUX Régis, SABY Adolphe, GORY Casimir.

1929

Renouvellement du Conseil Municipal
Maire : PASCAL François, Adjoint : ROBERT Félix.
Conseillers : IMBERT Florimond, BESQUEUT Félix, PEYRON Emile, FAYOLLE Pierre, BOUCHET Eloi, BONHOMME Louis, AYMARD Louis, BELLEDENT Pierre, BRENAS Alphonse, TEYSSIER Auguste.

1939

Demande du Conseil Municipal de maintenir les 2 postes à l'école publique de St Jean (50 élèves en 34-35, et 30 élèves en 1939).
Suppression le 1^{er} octobre d'une classe, la salle libérée côté Est est affectée en bureau de la Mairie.

1949

Fixation des salaires des employés
Secrétaire de Mairie : 90 000 AF, Porteur d'appel et Garde champêtre : 20 000 AF, Agent de service de rationnement : 4 500 AF.
Construction du chemin vicinal N°10 entre Sansac et Séjallières (estimation 1 200 000 AF pour 1 km).
Financement Etat : 71,5 % - Département 20 % - Commune 8,5 %.

1959

Renouvellement du Conseil Municipal
Maire : ITIER Hippolyte, Adjoint : FABRE Joseph, SABY Régis.
Conseillers : GORY Pierre, VEYSSEYRE Joseph, FAYOLLE Pierre, VIGOUROUX Régis, SARRET Emile, ROBERT Félix, CHAUCHAT Baptiste, ABOULIN Frédéric, CHAZAL Auguste, PAGES Pierre.
Arrêt de la distribution de lait et de sucre à l'école publique.
Autorisation à l'ouverture d'un cinéma chez M Brenas tous les dimanches.
Maintien de la taxe sur les chiens.

1989

Renouvellement du Conseil Municipal
Maire : ITIER Hippolyte, Adjoint : RODDE Norbert, BRENAS Robert.
Conseillers : DAUDET Henri, FAYOLLE J Louis, JOURMARD Jean, MALARTRE Gilbert, CHANCELADE Gérard, BELLEDENT René, FABRE Michel, SARRET Josette.
Adhésion au SMAT et au SICALA.

1999

Création de la bibliothèque et du logo de la commune.
Réfection de la conduite principale d'eau potable pour 1 400 000 Francs.
Extension du réseau potable sur Rossignol.
Projet de création de la salle polyvalente.
Décembre 99 approbation de la création de la Communauté de Communes de Cayres-Pradelles.

Les chantiers de jeunes

Dans le cadre de l'aménagement du petit patrimoine organisé par la Communauté de Communes, l'association Concordia a réalisé un chantier de jeunes internationaux sur notre commune. Le groupe était composé de jeunes de 17 – 18 ans venus de Corée, d'Espagne, de Pologne, de Tchéquie, et de France.

Ils ont aménagé la fontaine du bourg au fond de la rue sous l'église.

Ils étaient encadrés par 2 moniteurs (Thomas et Stéphanie) et bien aidés par les employés communaux (Alain et Jean Michel).



Ils ont été très bien accueillis par la population locale et notamment les voisins du chantier qui leurs ont offert régulièrement le café et de bons gâteaux fait maison.

Ils ont rencontré les jeunes du village autour de grillades sur le terrain de foot avant leur départ.

Costaros et Landos ont accueilli des groupes d'adolescents qui ont aménagé les entrées de bourg.



Gestion de la Forêt



Les chutes de neige de décembre dernier ont entraîné énormément de casse dans les forêts. Notre réactivité rapide en janvier avec une demande à l'ONF pour estimer les pertes et voir comment traiter les chablis a permis de faire des ventes rapides et à des prix corrects.

Nous avons réalisé les ventes suivantes.

Forêts de St Jean Belvezet la Glotonie

1 458 M3 pour un montant de 23 894 €

Forêts de la Glotonie

855 M3 pour un montant de 12 019 €

Forêts de Belvezet

1 055 M3 pour un montant de 19 075 €

Piste forestière du Mont Farnier

Il va être réalisé une piste sur le Mont Farnier (commune d'Ouides) l'ensemble des propriétaires desservis a accepté de participer aux frais. Cela représente pour la commune la somme de 2 380 € hors taxe pour la forêt sectionnale. Cela permettra de vendre de gros arbres qui étaient jusqu'à présent inexploitable.

Le chantier global estimé à 26 338 € a été attribué à l'entreprise Pastre de Fix Saint Geneys.

Le coin des associations

ACTIVITES DES AINES DU CLUB DE LA MIRAMANDE

Pour l'année 2009 : 53 adhérents

Assemblée Générale du Club début janvier - Galette des Rois mi-janvier - Après-midi récréative avec les enfants et leurs enseignants début Février - Participation au concours inter-club de belote - Organisation du loto du club le 28 Mars - Participation au Banquet inter clubs en Avril - Organisation du repas « chevreuil » début Juin - Participation au concours inter clubs de pétanque - Participation à la Journée de la forme du secteur - Organisation d'un thé dansant le 5 Septembre - Organisation de la rencontre d'automne pour le secteur fin septembre - Repas de Noël la deuxième quinzaine de décembre - Organisation de 2 voyages au printemps et l'automne, participation également aux voyages de secteur et de la Fédération - A tout cela il faut rajouter nos rencontres tous les premiers mercredis de chaque mois.

FOOTBALL CLUB SAINT JEAN LACHALM

Le club compte 43 licenciés dont 5 féminines pour la saison 2009-2010. La saison dernière, l'équipe 1 qui évolue en deuxième division départementale a terminé en milieu de tableau. L'équipe réserve a terminée en fin de tableau, mais l'essentiel est de participer.

Le 30 août dernier, le club a organisé son traditionnel challenge Jacques Béraud. Une occasion de se souvenir dans la convivialité et autour de nos valeurs sportives. L'édition 2009 a accueilli une nouvelle équipe « les copains d'abord » composée des actuels ou anciens licenciés qui ont joué avec Jacques. La saison a débuté par un derby entre Saint Jean et Bains dans le cadre d'un match de coupe de la Haute Loire. Les 2 divisions d'écart entre les deux formations n'ont pas fait trembler les joueurs locaux qui ont fait bonne figure tout au long de la rencontre avant de s'incliner 4 buts à 2 en fin de match.

Le club organisera son concours de belote annuel le samedi 14 novembre pour trouver les recettes nécessaires au bon fonctionnement du club. Venez donc nombreux, mais les supporters sont aussi les bienvenus sur le bord de la touche.

(ci-dessous photo des équipes du challenge)



ASSOCIATION des JEUNES

L'association des Jeunes de St Jean a cette année encore animé le village à différentes occasions.

- Le dimanche 19 avril, nous avons reçu la troupe « Les amis du Patois Vellave » qui a présenté son spectacle fait d'anecdotes sur la vie à la campagne. Les anciens ont passé une agréable après midi, tandis que les jeunes ont tenté de déchiffrer ce langage assez peu maîtrisé...
- Comme chaque année, la Fête de l'Artisou a permis à de nombreux producteurs notamment de fromages fermiers d'exposer leurs produits au cœur du village. Cette fête a connu un grand succès grâce au soleil radieux mais aussi à la troupe « Linja et Kendra », qui dévoila ses talents de fakir et charmeur de serpents.
- Les jeunes ont fait une sortie au Pal dans l'Allier au cours du mois de juin, ils ont profité des attractions et visiter le zoo. Le soir, le groupe a fait une halte à Clermont Ferrand pour dîner.
- Et pour clore l'été les jeunes ont organisé un inter village le 20 septembre avec des équipes des alentours, Alleyras, Saint Privat, Bains, St Haon.

L'association prévoit pour l'année prochaine sa traditionnelle Fête de l'Artisou toujours en collaboration avec la municipalité.

Nous rappelons que l'Association est ouverte à tous les jeunes de plus de 18 ans qui désirent participer aux différentes manifestations de celle-ci.



